



**MANTES - LA - JOLIE**

**DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT**



**Marc Jammet**

**Conseiller municipal PCF**

**LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 130 - NOVEMBRE 2019**

## **MANTES-LA-JOLIE A BESOIN DE TOUS SES SERVICES PUBLICS**

### **COURRIER.**

Marc Jammet  
PCF Mantes-la-Jolie  
BP 71524  
78205 Mantes-la-Jolie.

### **E-MAIL**

[marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)

### **BLOG**

<http://www.marc.jammet.fr>

### **FACEBOOK**

[Facebook.com/marc.jammet.7](https://www.facebook.com/marc.jammet.7)

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 18 novembre 2019 à 20h30

Avec les communistes de Mantes-la-Jolie, nous finançons seuls notre activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes aux citoyens, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière (à envoyer à Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie).

**L**e 16 octobre dernier, un train TER s'est encastré dans un convoi exceptionnel.

**Je veux tout d'abord rendre hommage au conducteur**



qui, alors qu'il était blessé, a fait ce qu'il fallait pour sécuriser les usagers.

Cet agent SNCF - comme la grande majorité de ses collègues - a démontré à nouveau son attachement au « service du public ».

Un service public mis à mal depuis des années par les

gouvernements qui se sont succédés et dont les Mantais subissent quotidiennement les conséquences.

**Maintenance négligée: les pannes se multiplient. Postes d'agents supprimés: les guichets « grandes lignes » ferment, les agressions voire les viols se multiplient dans certains trains...**

**Imaginons ce qui se serait passé si l'accident évoqué plus haut s'était produit sur la ligne Saint-Lazare avec un train bondé de voyageurs ?** Combien de blessés ? Combien de morts ?

A l'inverse, imaginons que le service public et son respect redeviennent la règle: des horaires respectés, des dizaines de créations d'emplois dans la région mantaise ouvrant un nouvel avenir à des dizaines de jeunes et permettant à davantage de Mantais de vivre ET de travailler à Mantes.

Le 5 décembre, les cheminots seront en grève reconductible. Je les soutiens face à ce gouvernement sourd et aveugle qui ne sait que les désigner du doigt et les insulter pour mieux instrumentaliser les usagers et leur faire perdre leurs repères.

**Ne nous trompons pas de colère : les responsables de cette situation ce ne sont pas les cheminots, c'est un Président sourd et aveugle et son gouvernement qui n'ont qu'une idée en tête: privatiser au profit des plus riches.**

Bien à vous,

Marc Jammet  
Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie



*Une vitrine en trompe-l'œil à Guingamp. Le commerce est bien toujours fermé mais ça ne se voit plus au premier coup d'œil.*

## NOS COMMERCES MÉRITENT DU SÉRIEUX

Le maire vient de présenter un plan extrêmement coûteux et limité au centre-ville : à terme ce sont plusieurs millions d'euros qui seront investis par la Ville sans aucune garantie de réussite !

Il veut en outre « apprendre à vendre » aux commerçants, masquer les vitrines des boutiques qui ferment et ouvrir un office du commerce ... début mars 2020 soit quelques jours avant les élections municipales.

Décidemment la sauvegarde et le développement de nos commerces partout dans la Ville méritent mieux que cela !

## Et aussi ...

### ♦ **RÉSIDENCE DE LA CROIX-FERRÉE. LES LOCATAIRES PEUVENT ENFIN DIRE CE QU'ILS SOUHAITENT.**

Devant l'obstination de la société HLM « Les Résidences Yvelines-Essonne », le Comité de défense a pris l'initiative de consulter les locataires.

Les réponses sont claires: ils veulent rester dans leur quartier, ils refusent les augmentations de loyer et, pour l'essentiel, ce qu'ils réclament relève soit de l'entretien courant (que la société HLM n'a pas fait depuis des années) soit de la municipalité actuelle (poubelles extérieures, stationnement, réfection des rues ...).

La société HLM « Les Résidences Yvelines-Essonne » pourra-t-elle rester encore longtemps aveugle et sourde devant les locataires qui la financent avec leurs loyers ?

Ces derniers ont bien l'intention de se faire respecter. Ils ont raison. Je les soutiens.

### ♦ **COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE. UN BESOIN DE TRANSPARENCE.**

Le 30 septembre dernier, la majorité nous a présenté une nouvelle délibération concernant la coopération décentralisée (sous l'égide du Conseil départemental des Yvelines).

Une délibération "fourre-tout", destinée tout d'abord à une ville du Sénégal, qui prévoit des financements croisés de bailleurs publics et privés français et marocains.

Qu'y-a-t-il derrière les objectifs affichés ? Une question qui reste d'actualité alors que 19 élus mantais (tous de droite) sont « missionnés » (financés) pour aller voir sur place ce qui s'y passe (à l'exclusion de tous les élus d'opposition).

### ♦ **CAC Georges Brassens. La « droite dans ses bottes » ?**

Le maire était sûr de lui, la justice lui donnerait raison même si les ex-salariés (licenciés) se rebellaient. Il faut croire que non puisque, le 30 septembre dernier, il demandait au Conseil municipal de valider un accord transactionnel avec trois salariés ayant introduit un recours aux prud'hommes en échange du retrait de leur plainte.



### Une école. A ce prix là, c'est donné non ?

Combien cela coûte une école ?



1.000 euros par mois et 250 euros de charges (forfaitaires) ! C'est le loyer que demande le maire pour l'école **Espérance Banlieue** située au 35 rue

Jean-Baptiste Marchand à Mantes-la-Jolie. Une école privée bien-sûr ( sur les décombres de l'ex-école publique Jean Moulin) où les élèves en uniforme saluent tous les matins le drapeau national ...

### Yvelines. Privatisation des missions prévention collèges. Et le nommé est ... l'IFEP.

Après la privatisation de cette mission, le Conseil départemental des Yvelines l'a confiée à l' IFEP - l'association qui exerce déjà notamment sur Mantes-la-Jolie et dont le directeur départemental est ... le Premier adjoint de la mairie de Mantes-la-Jolie. On est si bien entre amis !

### Marché du Val-Fourré. Le maire ne se porte toujours pas partie civile.

Le 30 septembre dernier, lors du Conseil municipal, je suis à nouveau intervenu pour demander au maire de se porter civile dans l'affaire judiciaire en cours (présomption de deux millions d'euros détournés).

Le maire ... n'a pas répondu !